

OÙ VA L'UNION DÉPARTEMENTALE «FORCE OUVRIÈRE» DE LA RÉGION PARISIENNE?...

L'Union départementale F.O. va tenir son Congrès! Dans la Confédération l'U.D. a un caractère particulier qui n'est pas propre à notre mouvement syndical, mais qui est commun à toutes les sections parisiennes des groupements politiques ou syndicaux du pays.

Opposition Paris province?

Plus, simplement peut-être différenciation due à la concentration économique, à la centralisation administrative et politique de la Région parisienne, ou encore à l'importance historique de cette région dans l'histoire de l'évolution et de la transformation sociale du pays. Disons que depuis cent années, la région parisienne a vu se développer des usines monstres, des industries tentaculaires, des ensembles urbains gigantesques, constatons également qu'elle a accouché de deux *Communes*: celles de 1793 qui donna naissance à la liberté politique; celle de 1870, qui fut l'ébauche d'un grand rêve d'égalité économique. Paris et sa région, tête énorme sur un corps dont certains membres s'atrophient, cultive la religion de l'avenir dans le domaine politique, philosophique, économique et social et l'Union Départementale, qui n'échappe pas à cette règle, fut souvent dans le passé l'enfant turbulent et indiscipliné de la *Confédération Générale Force-Ouvrière*. Cela est-il en train de changer?

Au dernier congrès de l'U.D., nous n'avions pas assisté à un affrontement public des tendances, mais dans les coulisses d'âpres luttes s'étaient déroulées. Il était sorti de ce congrès une résolution inspirée par le syndicalisme de lutte de classes et une commission exécutive hybride chargée d'appliquer cette résolution. Tout de suite, la Commission exécutive se divisa en deux parties sensiblement égales. Une majorité décidée à soutenir un secrétariat surchargé de tâches techniques, majorité composée de socialistes et de syndicalistes réformistes et une minorité composite.

Cette minorité à laquelle nous appartenions avait dominé le congrès et inspiré les résolutions votées. Mais les jeux du scrutin pour la Commission exécutive ne lui avait pas donné la force nécessaire pour orienter l'U.D. D'ailleurs, elle n'aurait pas pu jouer ce rôle. On avait cru un instant qu'elle était cimentée par la doctrine syndicaliste révolutionnaire. Il n'en était rien! Elle était composée de militants influencés par le P.S.U. et alors en lutte à couteau tiré contre la S.F.I.O., de syndicalistes opposés au Bureau confédéral auquel ils reprochaient non pas des déviations doctrinales, mais son immobilisme. A ceux-là s'ajoutaient, en dehors de nous, les libertaires, d'autres syndicalistes réglant des querelles personnelles issues des tripatouillages électoraux. Il y avait là de quoi constituer une opposition de personnes, mais rien pour animer une opposition idéologique et de principe et on le vit bien.

Après quelques séances de cette Commission exécutive, particulièrement orageuse, le temps fit son œuvre. L'effondrement du P.S.U. et l'oubli des querelles d'une part, le changement de la direction de la Confédération qui sans toucher aux méthodes accéléra le rythme, désarma les «*activistes*» effrita la minorité et les faux problèmes de personnes et de partis écartés, une partie importante de cette minorité rejoignit les membres de la Commission exécutive qui avaient fidèlement soutenu le Secrétariat et dont rien de réel ne la séparait. Le nuage était dissipé, chacun remis à sa vraie place et dès lors sur les problèmes de caractère essentiels posés à cette Commission exécutive réinstallée par le temps dans son véritable caractère une nouvelle minorité, idéologique celle-là, se créa, composée de 6 à 7 membres au plus et dans laquelle on comptait trois membres de la F.A. La préparation de notre Congrès devait encore accentuer le clivage des opinions.

Pour la préparation de son Congrès, la Commission exécutive a voulu donner aux militants une matière sérieuse à discuter et pour orienter la discussion, l'U.D. proposera aux délégués un document remarquable. Remarquable par sa valeur technique, remarquable aussi par son préambule qui relie l'action de l'U.D. à la

Charte d'Amiens, mais remarquable surtout par l'abandon des principes du syndicalisme de lutte de classe en faveur de la politique de contestation définie par Bothereau avant son départ du Secrétariat général, contestation qui ne peut se faire jour qu'à l'intérieur des Commissions mises en place par le Gouvernement pour essayer d'entraîner les syndicats dans la responsabilité de sa politique économique.

Politique de contestation? C'est la volonté de la majorité de la C.E. de l'U.D. de normaliser ses relations avec la Confédération et de renoncer au particularisme parisien que je signalais au début de cet article.

Politique technique? C'est la volonté de la part des frères ennemis d'hier, P.S.U.-S.F.I.O., aujourd'hui réconciliés de dépolitiser l'action syndicale au profit des partis. C'est la politique de la courroie de transmission chère aux communistes, mais que l'aile guesdiste du parti socialiste n'a jamais abandonnée.

Politique qui rattache l'U.D. à la *Charte d'Amiens*, mais ce n'est rien d'autre que l'alibi commode, le coup de chapeau aux principes que l'on sort du placard tous les deux ans et qui de toute manière est immédiatement remis en question par le contexte précis qui suit.

Au dernier Comité général de l'U.D., une majorité faible certes, s'était dégagée de l'assemblée sur deux points: l'internationalisme prolétarien avec la lutte contre la guerre sur la base des résolutions classiques du syndicalisme de lutte de classe, et le retrait de l'U.D. des commissions créées par le Pouvoir pour amener le syndicalisme à collaborer à son économie.

C'est en se battant sur ces problèmes que le syndicalisme révolutionnaire freinera l'évolution de l'U.D. Parisienne et c'est en se comptant sur les motions présentées et par la majorité actuelle de la C.E. et par la minorité révolutionnaire réelle que le Congrès répondra à la question qui sert de titre à cet article.

Maurice JOYEUX.
